

CHANT BALADE ET DÉTENTE

A Charnay-Lès-Mâcon (71)

Du 7 au 13 août 2016

Au programme :

Chanson française harmonisée

A Cappella

Ouverture de la semaine chantante :

Dimanche 7 août 2016 à 17h

Clôture de la semaine :

Samedi 13 août 2016 à 9h

1 concert de restitution du stage :

Vendredi 12 août 2016 au soir

LE RÉPERTOIRE

Cette semaine « Chant Balade & Détente » sera consacrée à la chanson française. Christophe vous proposera un florilège de titres d'hier et d'aujourd'hui : de l'humour, du texte, de la tendresse. Un répertoire choral pour lequel la mélodie tourne entre tous les pupitres, dans des harmonisations récentes.

Au cours de cette semaine chantante, les après-midi seront libérés jusque 17h30 pour vous permettre de découvrir cette belle région. Des balades seront proposées pour les volontaires, ainsi qu'une soirée musicale et enfin une visite de cave est programmée...

Une belle semaine de vacances musicales !

Le nombre de participants à la semaine chantante est limité à 90 sur la base approximative de 30 sopranos, 30 altos, 15 ténors, 15 basses, sous réserve d'équilibre entre les registres.

DATE LIMITE DE DEMANDE D'INSCRIPTION :

1^{er} avril 2016

FRAIS D'INSCRIPTION

Formule	Tarif
A- Stage musical seul, sans repas ni hébergement.	250 € T.T.C.
B- Stage musical, avec les repas de midi (du lundi 8 au vendredi 12 août 2016).	365 € T.T.C.
C- Stage avec les repas et l'hébergement (du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit déjeuner). <u>Chambre double.</u>	660 € T.T.C.
D- Stage avec les repas et l'hébergement (du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit déjeuner). <u>Chambre individuelle.</u>	760 € T.T.C.
E- CONJOINT NON-CHANTEUR- Pension complète en chambre double du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit-déjeuner.	430 € T.T.C.

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : mai, juin et août).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes dont l'inscription ne pourrait être prise en compte se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel que soit le motif), après le 1^{er} avril 2016, les 150 € d'acompte ne pourront plus être remboursés (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil) et après le 15 juin 2016, 50% des frais d'inscription seront retenus.

SEMAINE « CHANT BALADE & DÉTENTE »

Du 7 au 13 août 2016

FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine « Chant Balade & détente » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à Charnay-lès-Mâcon (71) du 7 au 13 août 2016 et je choisis :

Formule A – 250 € : Stage musical seul, sans repas ni hébergement.

Formule B – 365 € : Stage musical, avec les repas de midi (du lundi 8 août au vendredi 12 août 2016).

Formule C – 660 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit déjeuner). Chambre double.

Formule D – 760 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit déjeuner). Chambre individuelle.

Formule E – 430 € : Conjoint non-chanteur – Pension complète en chambre double du 7 août au soir au 13 août 2016 après le petit-déjeuner.

Et je joins mon chèque d'acompte, soit 150 €, à l'ordre de Chœur & Création.

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus J'ai moins de 18 ans,

Nom de l'adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano Alto

Ténor Basse

Je chante régulièrement en chorale : OUI NON Je suis chef de chœur : OUI NON

OUI NON

Si oui, quelle chorale ?

.....

Covoiturage : j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage :

OUI Covoiturage actif. Covoiturage passif.

NON (je conduis) (je me fais conduire)

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs débutants.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il est invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 30 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrage fastidieux. De plus, ce système permet une restitution finale de meilleure qualité, lors des concerts ou spectacles de fin de stage.

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à une Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse.

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage musical se déroulera à la salle du Vieux Temple de Charnay-lès-Mâcon.

Les répétitions s'y dérouleront selon l'emploi du temps suivant :

- 9h-12h : Échauffements vocaux et Répétition

- 17h30-19h : Répétition

L'hôtel Akena Escatel de Mâcon accueillera les choristes pour l'hébergement et/ou les repas (selon les formules).

Prestations hôtelières de qualité. Repas sous forme de buffets à volonté.

Accès à la piscine de l'hôtel pour les formules C, D et E.

CALENDRIER

Jusqu'au 01/04/2016	<i>Demande d'inscription</i>
Fin mai 2016	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A LA SEMAINE CHANTANTE

- **Les jeunes de moins de 18 ans qui souhaitent participer à nos stages doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte responsable (également inscrit) pour que leur inscription soit retenue.**
- **Les animaux de compagnie ne sont pas admis sur les lieux du stage.**
- **Nous ne sommes pas agréés pour le paiement par « chèques vacances ».**
- **Merci de ne pas agraffer le chèque à la fiche d'inscription et de ne pas recouvrir les montants de ruban adhésif.**
- **Nous vous remercions de ne pas contacter directement la structure d'accueil. En accord avec celles-ci, « Chœur & Création » sera votre seul intermédiaire.**

Dans le cadre de la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès et de rectification aux renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

15 rue Lamartine F – 71000 MÂCON

Tél. : 03.85.50.85.75. choeur.creation@laposte.net

SIRET 44002451100030 - N° déclarant CNIL : 1697616